

APPEL A COMMUNICATIONS

La mobilisation de savoirs dans les espaces intermédiaires de l'action publique

Colloque du laboratoire junior MOSAP

En partenariat avec l'ANR MOSARE

Lyon, 27 et 28 janvier 2010

Propositions à remettre avant le 30 septembre 2009

En septembre 2007 a été créé à Lyon, sous la tutelle de l'ENS-LSH, un laboratoire junior autour du thème de la **mobilisation des savoirs dans l'action publique**. Egalement soutenu par l'IEP de Lyon et par le laboratoire Triangle (UMR 5206), son objectif était de rassembler des doctorants provenant de différentes disciplines des sciences sociales pour élaborer un projet collectif, en leur permettant, notamment par l'intermédiaire d'un séminaire, d'interagir avec des chercheurs plus expérimentés, spécialistes de ces problématiques. Ce séminaire arrivera à son terme à la fin de l'année 2009 (cf. le site internet du groupe : <http://triangle.ens-lsh.fr/spip.php?rubrique241>). Un colloque se tiendra à Lyon, en janvier 2010, pour venir solder les deux années d'activités du laboratoire junior. Les différentes réflexions qui ont accompagné les séances successives ont fait émerger un questionnement plus recentré sur les individus et les institutions non décisionnels de l'action publique. Enquêter sur ces acteurs permet d'envisager l'émergence d'espaces intermédiaires où se jouent des interactions savoir / pouvoir. Ce sont ces espaces qui constitueront le cœur de la problématique du colloque.

La question fondamentale posée dans le cadre de l'ensemble du projet de ce laboratoire junior (séminaire et colloque) est celle de la mobilisation des savoirs dans l'action publique. La mobilisation de savoirs, dans une acception assez souple, est entendue comme une activation de contenus de connaissances pris comme déjà constitués (par des formations, des institutions ou par la pratique). L'action publique est également entendue au sens large, en englobant les différents acteurs qui participent directement, ou qui se donnent comme objectif d'influer sur le processus de décision publique (local, national ou transnational). Une telle définition permet de réunir des gouvernants, mais également toute une série d'acteurs dont le rôle est moins précisément délimité : conseillers, experts, universitaires, militants, associations, syndicats, groupes de pressions, chambres de commerces, partis politiques, intellectuels, artistes. Ce colloque est l'occasion de porter une attention toute particulière à ces acteurs « non traditionnels », à ces individus qui ne sont pas directement « aux manettes » de l'action publique. **Les intervenants sont invités à réfléchir à l'émergence d'espaces d'interaction spécifiques entre savoir et pouvoir, à ce qu'on pourrait appeler des espaces intermédiaires de l'action publique.** Ces espaces intermédiaires où se rencontrent des acteurs aux statuts divers et où émergent de nouveaux savoirs qui délimitent de nouveaux horizons d'action publique sont aussi variés que des clubs, des think tanks, des chambres de commerce, des conseils de quartier, mais aussi des lieux de formation (partisane, syndicale). Ces exemples, parmi d'autres, invitent les futurs communicants à penser des processus, liés à la question des savoirs, qui ont lieu dans ces espaces intermédiaires : importation, traduction, circulation, réappropriation, qualification, compétition, politisation, légitimation, institutionnalisation.

La problématique du colloque placera les savoirs mobilisés au cœur des débats, en étudiant comment des contenus de connaissance, tant théoriques que pratiques, sont intégrés plus ou moins rationnellement au débat pour venir influencer sur l'action publique.

Les deux années de séminaire ont permis de dégager toute une série de questions, regroupées ici au sein de trois grands axes (les propositions de communication pourront s'inscrire dans un ou plusieurs d'entre eux).

La question des savoirs : les savoirs, savoir-faire, pratiques, idées, sont au cœur du questionnement de ce colloque. Une partie importante des papiers proposés devra donc s'attacher à décrire avec précision les savoirs mobilisés. Plusieurs dimensions sont envisageables : quels types de savoirs entrent en jeu (de savoirs liés à la pratique quotidienne jusqu'à des corpus idéologiques très formalisés), quel est leur objectif initial (il ne s'agit pas forcément de savoirs pensés pour agir sur l'action publique), comment peut-on les saisir et les identifier, sur quelles légitimités s'appuient-ils ?

Les acteurs qui portent ces savoirs : la deuxième piste de réflexion proposée est celle de ces acteurs, qui sans être des dirigeants publics, participent plus ou moins directement à la prise de décision publique. Si comme nous l'avons dit plus haut, une telle acception renvoie à une diversité et à une hétérogénéité d'individus et de groupes d'individus, le colloque sera l'occasion de se pencher plus en détail sur ces acteurs qui sont au cœur du processus de mobilisation de savoirs. On pense ici à des agents comme des syndicats, des lobbyistes, des intellectuels, des think tanks, des cinéastes ou des experts.

L'impact de ces savoirs : la troisième entrée envisagée est donc celle de l'influence de la mobilisation de ces savoirs sur le processus de décision publique. Autrement dit, il s'agira ici de voir dans quelle mesure la mobilisation de savoirs par un groupe spécifique joue (ou ne joue pas) sur l'action publique. Est-ce que le discours d'intellectuels qui s'engagent pèse sur la décision ? Est-ce que la diffusion d'une doctrine économique néo-classique pèse sur la décision ? Est-ce que les bricolages permanents de militants d'une association de riverains pèsent sur la décision ?

L'ensemble des communications retenues devra répondre à trois exigences

- Une enquête de terrain fournie. Celle-ci pourra s'appuyer sur différents types de matériaux (entretiens, observations, archives, questionnaires) et se focaliser sur des échelles historiques et spatiales diverses. Le terrain sur lequel s'établit la démonstration devra être présent de manière explicite dans la communication écrite et dans l'intervention orale.
- Une dimension méthodologique forte. Le colloque étant issu d'un laboratoire junior conduit par des doctorants, qui proviennent de surcroît de discipline différentes, une attention toute particulière sera portée aux dimensions méthodologiques, à l'arrière cuisine de la recherche. La question du « repérage » des savoirs mobilisés en constitue un exemple type.
- Une temporalité bien délimitée. Les communications pourront être centrées sur des terrains contemporains, mais également autour d'enquêtes historiques. Ces dernières permettront d'envisager un espace de dialogue important (par exemple sous forme de table ronde spécifique) avec les travaux menés au sein de l'ANR MOSARE.

La publication des actes du colloque est prévue par les organisateurs.

Les propositions de communication ne pourront dépasser **3000 signes** (espaces compris). Elles devront inclure les coordonnées du candidat (Nom, Prénom, institution de rattachement) et la proposition de communication en tant que telle (sans oublier de préciser le terrain mobilisé). Ce document (format Word) devra être envoyé à l'adresse suivante : colloque.mosap@gmail.com

Calendrier

30 septembre 2009 : date limite de remise des propositions de communications

25 octobre 2009 : sélection des communications

13 janvier 2010 : remise de la version écrite des communications (35 000 signes maximum) pour mise en ligne et lecture par les rapporteurs

27 et 28 janvier 2010 : Colloque à Lyon (ENS-LSH et IEP de Lyon)

Comité d'organisation

Camilo Argibay (TRIANGLE - Université Lumière Lyon II) camilo.argibay@univ-lyon2.fr

Simon Hupfel (TRIANGLE - ENS-LSH) simon.hupfel@ens-lsh.fr

Comité scientifique (provisoire, sous réserve d'accord définitif)

Aisling Healy (MDC, LEST, Université de Provence, Aix-en-Provence)

Frédéric Lebaron (Pr. CURAPP, Université de Picardie, Amiens)

Gwenola Le Naour (MDC, TRIANGLE, IEP de Lyon)

Claire Lemerrier (CR, IHMC, Paris)

Hélène Michel (Pr. PRISME, IEP de Strasbourg)

Igor Moullier (MDC, LARHRA, ENS LSH, Lyon)

Renaud Payre (Pr. TRIANGLE, Université Lyon II)

Gilles Pollet (Pr. TRIANGLE, IEP de Lyon)

Cécile Robert (MDC, TRIANGLE, IEP de Lyon)